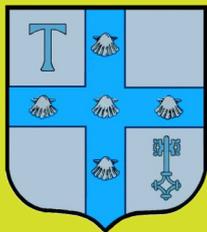


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 88

Juillet à Décembre 2018



Voyage C.C.A.S. 2018

**LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE  
AURONT LIEU LE JEUDI 31 JANVIER 2019  
A 18H30 A LA SALLE CHAMP FONTAINE**

# Le Carnet communal



## Mariage

- Fanny GALLÉ et Gaëtan NOBLET, le 26 mai 2018.
- Angélique FOL et Grégory GILBERT, le 21 juillet 2018.
- Vanessa GARAVIZ et Alexis GIRARD, le 4 août 2018.
- Pauline DUBUT et Gwenaël JAN, le 18 août 2018.
- Virginie DECOMBAZ et Hélder LOPES FERNANDES, le 25 août 2018.
- Alexandre FELIX et Doly VILLAMIL LLANOS, le 06 octobre 2018.

## Naissances

- Arnaud DEBALLE, né le 22 mai 2018.
- Emmy LEANDRE VILLARD, née le 23 mai 2018.
- Elio BARNEOUD, né le 25 mai 2018.
- Noah CIANCIA, né le 8 juin 2018.
- Matilde SILVA, née le 3 juillet 2018.
- Lucas DELATTRE, né le 11 juillet 2018.
- Marcus DELATTRE, né le 11 juillet 2018.
- Léandre KRAWIEC, né le 23 juillet 2018.
- Naël BRULFER, né le 26 juillet 2018.
- Adèle RIPAULT, née le 10 août 2018.
- Balthazar RAGETLY, né le 12 août 2018.
- Lou WEILER DI CATO, née le 24 août 2018.
- Clarisse FRUCTUS, née le 3 octobre 2018.
- Emilio LUNETTA, né le 17 octobre 2018.
- Basile ARMAND, né le 19 octobre 2018.
- Nina DE OLIVEIRA JUIN, né le 25 octobre 2018.



## Décès

- Thierry MAINOLI, le 09 juillet 2018.
- Roland BOSSY, le 13 août 2018.
- Nicole MESTRALLET, le 09 octobre 2018.
- Charles PELLOUX, le 13 octobre 2018.
- Alphonse MALIN, le 30 octobre 2018.
- Roland LANDECY, le 11 novembre 2018.

## **FERMETURE du SECRETARIAT DE MAIRIE**

pendant les fêtes de fin d'année

La mairie sera fermée du 24 décembre au 31 décembre 2018 inclus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une permanence uniquement électorale aura lieu les  
Jeudi 27 décembre 2018 et Vendredi 28 décembre 2018  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 / 06.16.24.78.58

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2002, venir avant le 31 décembre 2018.

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Suite à divers problèmes, essentiellement un manque de temps pour les rédacteurs, correcteurs et compositeurs, nous n'avons pas été en mesure de vous présenter l'édition automnale de notre journal le « Petit Péronnais », preuve s'il en était, que la vie de conseiller municipal n'est pas un long fleuve tranquille et qu'il est de plus en plus compliqué de conjuguer vie familiale, professionnelle et associative, si l'on considère que le Conseil Municipal peut être classé comme tel.

Pour continuer sur les conseillers municipaux je remercie Mme BARRILLIET Annick qui nous quitte après 4 années de bons et loyaux services et remercie également Mme DE JESUS Catherine, suivante dans l'ordre de la liste « Une alternative pour Péron », qui a accepté de nous rejoindre. Si ce n'est pas toujours évident d'être conseiller municipal en prenant sa place en début de mandat c'est encore beaucoup moins évident quand le « train » est sur les rails depuis plus de 4 ans.

Pour ce qui est de la vie communale les travaux d'extension de l'école ont commencé en juillet pour gêner le moins possible l'école, comme d'habitude le maçon a pris le relais et comme d'habitude il faut déjà relancer, et pour finir menacer, les entreprises qui ne donnent pas les éléments dont le maçon a besoin pour continuer à travailler. L'ouverture est toujours programmée pour la rentrée scolaire 2019, puisque nous avons la confirmation définitive de l'ouverture de l'Institut Médico-Educatif, avec un planning plus que serré.

En ce qui concerne la requalification de la rue du Branlant et du chemin de Brandou, on ne peut pas dire que les travaux avancent à une vitesse folle, la faute à un manque de paveurs sur le chantier. Mais comme Enedis, fidèle à sa célérité coutumière, ne déposera la ligne électrique que la semaine du 10 au 14 décembre, il faut croiser les doigts pour la météo permette de « couler » les enrobés. Dans tous les cas, et si nécessaire, une couche de roulement, la moins inconfortable possible, sera mise en place.

Un gros dossier intercommunal qui semble loin de nous mais qui impactera très fortement la vie communale dans les années futures est toujours à l'étude pour être voté avant la fin du mandat, soit très rapidement, pour un dossier de ce type : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Je suis en désaccord sur de nombreux volets de ce PLUI mais le point le plus délicat concerne notre expansion, et donc notre attractivité future. La CCPG, aujourd'hui, nous concède généreusement le droit de construire 390 logements entre Péron et Collonges (nos 2 communes étant classées Communes Relais) sans connaître la ventilation entre les 2. Depuis 10 ans, 344 logements ont été construits, ou sont en cours de construction, sur la commune. Si je suis favorable à un moindre développement que celui d'aujourd'hui je pense que le coup de frein projeté est trop brutal. Les grosses communes gessiennes vont « trustées » 85% de l'évolution gessienne ne laissant que 15% aux nombreux villages de moins de 3500 habitants. Non seulement je crains qu'après quelques années d'application de ce funeste document nous soyons obligés de fermer des classes d'école, mais nous allons renforcer encore plus le décalage dans la composition de notre village partant du principe que ce qui est rare est cher.

Enfin, au moment où j'écris ces mots je ne sais pas ce que deviendra le mouvement des « Gilets Jaunes » mais autant pour Péron j'accepte le blocage, bon enfant, de la zone de Pré Munny par de vrais gilets jaunes autant je déplore la venue d'une jeunesse, non communale, manifestement disciple de Bacchus, qui nous a laissé un très grand nombre de pneus et qui ne semble pas pressé de les récupérer. Le courage a quand même des limites !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal en Mairie et sur son site internet, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>*

## MAI 2018

**Excusés :** QUINIO Jeanne (pouvoir à Mme BLANC Dominique),  
BLANC Alain, GIROD Claude (pouvoir à ARMAND Christian)

**Absent :** DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- Restructuration des équipements sportifs relatifs à la pratique du football : convention de coordination entre la commune de Péron et les communes de Collonges - Farges - St Jean de Gonville et Thoiry.
- Location salle Champ Fontaine : modification du règlement interne et du montant de la caution.
- Adhésion au service du centre de gestion pour le personnel communal, approbation de la convention « paie à façon ».

### POINTS DIVERS

#### COLLEGE

Proposition au Conseil Départemental d'un plan pluriannuel prenant en compte l'extension du collège.

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

- Points sur les travaux rue du Branlant, chemin de Brandou et route de Pougny. Nouvel appel d'offre pour la rue du Branlant-chemin de Brandou.
- Rue du Mail : le dossier de consultation des entreprises sera établi visant à allouer certaines prestations permettant ainsi d'optimiser la mise en concurrence.
- Compte-rendu de la réunion du 02/05/2018 avec l'entreprise Marc FAVRE pour l'éclairage public.
- Compte-rendu de la réunion du 12/04/2018 avec M. LEROUGE de SNCF Réseaux concernant la voie ferrée.
- Compte-rendu de la réunion publique du 23/04/2018 pour mise en service du container semi-enterré du Crêt.
- Compte-rendu de la réunion du 27/04/2018 avec M. PETIT-PHAR pour la vente du talus en bordure de sa propriété et rue de la Gaine.

#### BUDGET – FINANCES

Demandes de subventions pour l'agrandissement de l'école.

#### EXTENSION ECOLE

Point sur l'appel d'offres.

#### CONTENTIEUX

Point sur les dossiers en cours : MM FRESNEAU et PELLOUX.

Recours gracieux de M et Mme de LAMARRE contre M. et Mme TEXEIRA.

#### ZONE ARTISANALE DE PRE MUNNY

Dossiers en attente d'arrêtés d'autorisations de permis de construire : arcades (associées à Intermarché) et karting.

#### PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Compte-rendu de la réunion avec la SEMA du 24/04/2018 : accord du Comité Consultatif pour les travaux de clôture sur les alpages.

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* ENOVIA représentée par M. LEVY Albert à Logras, pose de panneaux solaires photovoltaïques chez M. BEL Alexandre, décision tacite de non-opposition.
- \* POYER Cécile à Péron, division en vue de construire.
- \* GIROD Laurent à Logras, division en vue de construire.
- \* MOUSSI Ahtman à Logras, construction d'une maison individuelle.
- \* Commune de Péron représentée par ARMAND Christian, restructuration et extension du Groupe Scolaire.

#### ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Verger Tiocan du 14/04/2018.

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26/04/2018, gestion des affaires courantes.

Comité Technique Consultatif de la Régie des Eaux du 25/04/2017 : point sur les travaux en cours.

Compte-rendu de la Commission Culture et Tourisme du 11 avril 2018.

Demande de Mme SELLIER, responsable du Relais Assistantes Maternelles de Thoiry, pour la mise à disposition d'une salle communale pour les assistantes maternelles du Sud Gessien. Avis favorable. Une location sera demandée.

#### PLUiH – SCOT

Compte-rendu de la réunion du 12/04/2018 concernant les places de parkings.

Compte-rendu de la réunion publique du 18/04/2018 à Léaz.

Compte-rendu du COPIL du 26/04/2018 sur l'habitat.

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INITIATIVE FORESTIERE – COMMUNES FORESTIERES

Compte-rendu de l'AG des communes forestières du 18/04/2018.

#### LA POSTE

Compte-rendu de la réunion du 12/04/2018 avec M. le Directeur du centre de Saint-Genis-Pouilly.

## JUIN 2018

**Absents excusés :** FERROLLET Françoise (pouvoir à M. DEBARD Jérémie), QUINIO Jeanne.

**Absents :** BOSSY Virginie, DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- Extension du groupe scolaire : attribution des marchés pour les lots 1 Terrassement et VRD, lot 2 Gros Oeuvre et lot 17 Espaces Verts.
- Décision modificative budgétaire n° 1
- Délégation à Mr le Maire pour tous les dossiers d'urbanisme relatifs à la transformation ou l'édification des biens municipaux.
- SIEA : modification des statuts.
- Convention de participation aux frais des annexes sportives par les communes situées hors périmètre scolaire du Collège de Gex.
- Convention plan urbain partenarial avec AST GROUPE .
- Convention présentée par le service Eaux Pluviales de la CCPG concernant les dispositions entre le maître d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué, dans le cadre des travaux de réfection et de

réaménagement des voiries secteur de Logras Chemin de Brandou, Rue du Branlant et la Rue du Mail.

- Modification du tableau des emplois permanents de la commune.

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Courrier de l'Inspection d'Académie sur les cours de langue marocaine.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Point sur les travaux de dépose des poteaux fibre de la route de Pougny.  
Compte-rendu de la commission voirie du 15/05/18.

### BUDGET – FINANCES

Point sur les demandes de subventions pour l'agrandissement de l'école.

### BATIMENTS COMMUNAUX

DYNACITE pour le Centre de Loisirs : 1<sup>ère</sup> assemblée générale de la copropriété le 17 mai 2018.

Point sur les travaux maison forestière.

### CONTENTIEUX

Présentation de la proposition de mémoire en réponse n° 1 dans le cadre du contentieux PELLOUX/CAMPOY.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* SAUCHAY Franck à Péron, pose de 2 Velux, décision tacite de non-opposition.
- \* CUZIN Sylvie à Logras, construction de murs de soutènement et pose de clôtures, décision tacite de non-opposition.
- \* CUZIN Lucien à Logras, construction de murs de soutènement et pose d'une clôture, décision de non-opposition.
- \* CLOT Dominique à Logras, remplacement d'une clôture et portillon existants, décision tacite de non-opposition.
- \* BEACCO Jean-Daniel et ROLANDEZ Céline à Péron, construction d'une maison individuelle.
- \* SCI DGM Immobilier à Péron, construction d'un Karting couvert avec locaux annexes.
- \* Immobilière Européenne des Mousquetaires à Péron, modification d'un permis de construire en cours.
- \* DE FREITAS Maria à Logras, modification d'un permis de construire en cours.

Arrêtés défavorables :

- \* MONTERROSO Eduardo à Feigères, construction de 2 auvents.
- \* MANIGLIER Julien à Feigères, modification d'un permis en cours.

### ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'AG de la Société de Chasse du 6 mai 2018.

Compte-rendu de l'AG de la Bibliothèque du 24 mai 2018.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 31 mai 2018.

Aménagement de l'espace : les premières navettes pour le transport à la demande dans le Sud Gessien auront lieu le 3 septembre.

### PLUiH – SCOT

Compte-rendu de la réunion du 24 mai 2018 concernant le règlement local de publicité intercommunal.

### MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

Commission d'Appel d'Offre du 29 mai 2018 pour le renouvellement du

fournisseur des repas scolaires, du centre de loisirs et du CCAS.

### COURRIERS

PELLOUX Jean-Pierre concernant de la peinture au sol.

### DIVERS

- Compte-rendu de la réunion publique du 15 mai à Challex pour les compteurs Linky.
- Refus pour demande de location d'une salle pour cours d'anglais.
- Jérémy BLANC demande la pose d'un stop au carrefour rue de la Pompe/rue de Pré Munny avec priorité à cette dernière. M. le Maire doit se renseigner auprès de la CCPG, qui en a la compétence.

---

## JUILLET 2018

---

**Absents excusés :** BARRILLIET Annick (pouvoir à M. BLANC Alain), BLANC Jérémy, PERAY Pierre-Alain.

**Absents :** Mme BOSSY Virginie, M. DAVIS Andrew.

## DELIBERATIONS ACCEPTEES A L'UNANIMITE

- Extension du groupe scolaire : approbation du plan de financement provisoire phase Avant Projet Définitif.
- Extension du groupe scolaire : recours à l'emprunt pour le financement du projet.
- Travaux de requalification du chemin de Brandou/rue du Branlant : attribution du marché.
- Travaux du parking du cimetière : attribution du marché.
- Travaux de création d'une canalisation d'adduction réseaux de fontaine entre les réservoirs du Crêt : attribution du marché.
- Attribution du marché pour le restaurant scolaire municipal, l'accueil de loisirs, l'institut medico-éducatif et pour le portage des repas
- Restaurant scolaire - convention fixant les conditions et modalités de prise des repas au collège entre la commune et le prestataire.
- Fixation du nouveau tarif du restaurant scolaire et des horaires de garderie de 11 h 20 à 13 h 20

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Compte-rendu du Grand Conseil d'Ecole du 11/06/2018.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 12/06/2018 : compte-rendu du forum des métiers.

### COLLEGE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 28/06/2018.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la commission du 12/06/2018.

### BUDGET – FINANCES

### EXTENSION ECOLE

Réunion du 13/06/2018 pour la mise en place du chantier.

### INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)

Le permis de construire vient d'être déposé.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Compte-rendu réunion Centre de Loisirs du 21/06/2018.

Point sur les travaux effectués à la maison forestière.

### CONTENTIEUX

Point sur le dossier Jean-Pierre Pelloux.

## AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Une réunion est organisée le 4 juillet 2018 afin de régler deux problèmes récurrents (colombarium et plantations).

Alain BLANC regrette que le panneau d'informations ne soit toujours pas remis en place.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* JUTZI Rose-Marie à Feigères, division en vue de construire.
- \* RICHARD Pierre à Logras, pose d'une clôture, décision tacite de non-opposition.
- \* BAR-RHOUT Youssef à Péron, construction d'une véranda, décision tacite de non-opposition
- \* SAS Intermarché représentée par M. BALAGUER à Péron, aménagement d'une station de distribution d'essence et de pistes pour lavage auto.
- \* FARINAS José à Logras, reconstruction d'un mur de soutènement existant, décision tacite de non-opposition.
- \* NOIROT Maud à Péron, construction d'un abri de jardin, décision tacite de non-opposition
- \* MONTERROSO ALFAMBRA Eduardo à Feigères, construction d'une piscine, décision tacite de non-opposition.
- \* DOUAI Jean-Michel à Logras, construction d'un mur de soutènement, décision tacite de non-opposition
- \* FERROLLET Nicolas à Logras, modification d'un permis en cours, arrêté favorable.
- \* AGUSHI Arbenita à Feigères, modification d'un permis de construire en cours.

Arrêtés défavorables :

- \* JORGE INACIO Daniel à Logras, construction d'un abri de jardin, murs de soutènement et clôture.
- \* OLIVEIRA Celso à Greny, modification d'un permis de construire en cours.
- \* LABIAD M'Hammed à Logras, construction d'une maison individuelle.
- \* PRODON Charles à Péron, construction d'un bâtiment agricole pour le stockage des fourrages.
- \* MATOS Helder à Péron, construction d'une maison individuelle.

### ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 11/06/2018 avec le Judo.

Compte-rendu de la soirée du Festival « Tôt ou t'Arts » du 13/06/2018.

Compte-rendu de l'AG Exceptionnelle de la bibliothèque du 26/06/2018 : un nouveau bureau a été élu.

Compte-rendu de la réunion du 18/06/2018 pour la préparation du 14 juillet.

### COMMUNICATION

Compte rendu de la réunion du 06/06/2018.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Compte-rendu de la réunion du Comité Technique Consultatif de la Régie des Eaux du 27/06/2018.

Points abordés fiscalité et le service ADS.

Compte-rendu du Conseil des Maires des 7, 14 et 19 juin 2018.

Compte-rendu des réunions des 27 et 29 juin pour le Transport à la Demande.

### PLUiH – SCOT

Choix d'une date pour un nouveau débat sur le PADD.

### SIVOS

Compte-rendu de la réunion du 13/06/18.

### COURRIERS

De M. PELLOUX Jean-Pierre à Mme BENIER, vice-présidente de la CCPG en charge de la Gestion des Milieux Naturels concernant de la peinture au sol.

Divers courriers de remerciements pour l'attribution de subventions

---

## SEPTEMBRE 2018

---

**Absents excusés :** BOSSY Virginie, HUGON Denise (pouvoir à Mme BLANC Dominique), QUINIO Jeanne, PERAY Pierre-Alain (pouvoir à Mme FERROLLET Françoise).

**Absent :** M. DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS

- Déclaration de projet pour un centre de la mémoire, un centre médical et une résidence seniors.
- Portage des repas aux personnes – prise en charge par la mairie à la place du Centre Communal d'Action Sociale - fixation des tarifs.
- Modification du tableau des emplois permanents de la commune.
- Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Demande de labellisation « commune sans pesticide »
- Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA) modalité de perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) .

### POINTS DIVERS

#### ECOLE – COLLEGE – GYMNASE

Ecole : Effectif de la rentrée 292 élèves

Acceptation d'un projet de création d'une école « Montessori » à Logras. Acceptation de mise à disposition les locaux du centre de loisirs jusqu'à la fin de cette année avec un loyer de 1000 € par mois. Une convention d'occupation des locaux sera établie avant la rentrée dans les locaux prévue le 10 /09/2018.

#### COLLEGE

Compte-rendu de la réunion du 17/07/2018 au Conseil Départemental pour son agrandissement.

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion du 31/07/2018.

Point sur courriers divers.

Compte-rendu de la réunion du 11/07/2018.

Compte-rendu Commissions du 13/07/2018 et du 03/09/2018.

Compte-rendu de la réunion du 18/07/2018.

#### EXTENSION ECOLE

Compte-rendu des diverses réunions de chantier. Compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 30/07/2018.

#### BATIMENTS COMMUNAUX - CENTRE DE LOISIRS

Le montant des travaux est arrêté à 831 826,35 € et à 10 465,50 € pour la Maîtrise d'Ouvrage.

Maison forestière : compte-rendu de la réunion du 06/07/2018.

#### CONTENTIEUX

- Point sur le dossier JP. PELLOUX/MM. CAMPOY.
- Dossier PROGIMO lotissement NITON/Creux de l'Etang : recours gracieux de Mme DESFORGES et de Sylvain DELATTRE.
- Point sur le dossier PROGIMO terrain BEAUPOIL.

– Point sur le dossier DE LAMARRE/TEXEIRA.

### PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Présentation de l'annonce pour alpagistes.

### CENTRE DE LOISIRS

Compte-rendu de la réunion du 28/08/2018.

### PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Information sur l'équipement des employés voirie et chefs de services en téléphones portables.

### GENS DU VOYAGE

Information sur les deux arrivées de cet été sur le terrain au rond-point du Martinet.

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* RAY-ROULIN Denise à Logras, pose d'une piscine hors sol.
- \* BESSON Lionel à Péron, coupe et abattage d'arbres pour bois de chauffage.
- \* CIANCIA Julien à Logras, construction d'un abri ouvert et pose d'une clôture.
- \* PEREZ Jésus à Péron, construction de murs de soutènement et pose de clôtures.
- \* ZWALINSKI Lukasz, à Logras, surélévation d'une maison existante, création étage supplémentaire.
- \* SCI DGM01 IMMOBILIER, ZA Pré Munny à Péron, modificatif.
- \* PROGIMO représentée par BOURDON Sébastien, Chemin de la Pierre à Niton et du Creux de l'Etang à Feigères, création d'un lotissement de 9 lots.

Arrêtés défavorables :

- \* PEREZ Jésus à Peron, construction d'un mur de soutènement et pose d'une clôture.
- \* PORTALIER Christian à Logras, construction d'une maison individuelle.
- \* SERENIS représentée par CERUTTI Eric à Péron, construction de 4 villas.

#### ASSOCIATIONS

Remerciement du Comité des Fêtes pour l'attribution d'une subvention.

#### FORET – AGRICULTURE – PATURAGES

Contrôle forestier du 02/08/2018 pour la certification PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières).

#### COMMUNICATION

Point sur le panneau d'information en service depuis ce jour.

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 12/07/2018.

Compte-rendu du Comité Technique Consultatif de la Régie des Eaux du 29/08/2018.

Compte-rendu du Comité de suivi du Service ADS du 05/07/2018.

Compte-rendu du Copil bassin versant de l'Annaz

Point sur le Transport A la Demande qui a commencé le lundi 3 septembre.

Présentation d'un arrêté préfectoral pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

#### ASA

Compte-rendus des réunions des 04/07 et 18/07/2018 avec l'ONF pour la

relance du projet d'aménagement de la route forestière de Collonges à Gex.

#### SIEA

Présentation du bilan d'activité 2017.

---

## OCTOBRE 2018

---

**Absent excusé :** HUGON Denise (pouvoir à Mme BLANC Dominique).

**Absents :** BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS

- Attribution des marchés pour l'extension du groupe scolaire.
- Demande de garantie financière par Dynacité pour le prêt de 8 logements sociaux 5 PLUS et 3 PLAI « Le jardin de Thalia ».
- Demande de garantie financière par Dynacité pour le prêt de 2 logements sociaux PLS « Le jardin de Thalia ».
- Avenant n° 1 au marché de fournitures et livraisons de repas.
- Fixation du tarif des repas servis aux enseignants, aux intervenants scolaires et au personnel communal.
- ZA PRE MUNNY : vente de foncier communal pour la réalisation d'un accès à l'activité automobile différent de celui de la discothèque implantée sur la même parcelle.
- CCPG pacte financier et fiscal de Solidarité attribution 2018 des fonds de concours.
- CCPG mise à disposition des ouvrages eaux pluviales.

### POINTS DIVERS

#### ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES - COLLEGE – GYMNASSE

Ecole : L'effectif global est de 293 élèves.

Retour sur l'exercice d'évacuation du 25/09/2018.

Annulation du projet de création d'une école « Montessori » à Logras.

Modification du règlement de la cantine acceptée.

#### COLLEGE

Effectif de la rentrée 653 élèves.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/09/2018.

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion du 14/09.

Point sur les travaux de la rue du Branlant / chemin de Brandou.

Point sur les travaux du réseau de fontaine du Crêt. Courrier de M. CLARET Damien et réponse du Maire.

#### BUDGET – FINANCES

Point sur les emprunts pour l'agrandissement de l'école. L'emprunt de 700 000 € a été débloqué.

#### EXTENSION ECOLE

Compte-rendu des réunions de chantier.

#### CONTENTIEUX

- Dossier JP PELLOUX/CAMPOY : point sur le dossier.
- Dossier DE LAMARRE/TEIXEIRA : point sur le dossier.

#### PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Compte-rendu de la réunion du 14/09/2018 avec des agriculteurs candidats à la location.

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* GENDRA Emilie à Péron, pose de panneaux occultants.
- \* BONATO Jérôme à Greny, modification d'un permis de construire en cours.
- \* LABIAD M'Hammed à Logras, construction d'une maison individuelle.
- \* BOURDIN Frédéric à Péron, modification d'un permis de construire en cours.
- \* MONTERROSO Eduardo à Feigères, construction d'un auvent.

Arrêtés défavorables :

- \* TERZULLI Laurent à Péron, construction d'une pergola.
- \* DUPUIS-PUGIN Anne-France à Logras, aménagements intérieurs d'un bâtiment existant.
- \* AST GROUPE à Péron, construction d'un bâtiment de 23 logements et 4 maisons individuelles.

#### ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la Montée du Gralet le 16/09/2018.

#### FORET – AGRICULTURE – PATURAGES

Compte-rendu de la réunion du 10/09/2018 sur la reprise des exploitations agricoles de la commune.

Courrier du GAEC BENNATO pour la reprise de terrains communaux.  
Accord du Conseil Municipal.

#### COMMUNICATION

Point sur le panneau d'information.

#### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### CCPG

Compte rendu du Conseil Communautaire du 27/09/2018.

Point sur le Transport A la Demande.

#### ASA DE ROUTE FORESTIERE DU PAYS DE GEX

Compte-rendu de la réunion du 26/09/2018.

#### DIVERS

Présentation du Rapport d'Activité du Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour 2017.

### **AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS**

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez le (la) bienvenu(e).

### **EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE**

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

### **AVIS AUX ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRISES**

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

**Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)**

**vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### **DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ**

A compter du **21 mars 2017**, les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.**

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[http:// predemande-cni.ants.gouv.fr.](http://predemande-cni.ants.gouv.fr)

### **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE**

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### **DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

## RECRUESCENCE DES VOLS

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

Le Pays de Gex est la cible de bandes de cambrioleurs et Péron n'est pas épargné. Les vols ont souvent lieu en journée et en début de soirée. **Prenez toutes vos précautions pour éviter les vols. Voici quelques mesures pouvant minimiser le risque.**



### Evitez d'attirer l'attention des malfaiteurs potentiels sur votre domicile

- Faites en sorte de ne pas montrer que votre habitation est vide d'occupant, ne pas laisser sa boîte à lettres pleine.
- Ayez recours à un programmeur électrique pour simuler une présence de nuit.
- Ne pas laisser en évidence des objets précieux visibles depuis les fenêtres et veiller dès la tombée de la nuit à bien fermer vos volets, rideaux pour ne pas attirer les regards malveillants.
- Ne pas laisser entrer les démarcheurs non sollicités, même s'ils présentent un document ou une carte professionnelle. Téléphonnez à la gendarmerie (17 - appel gratuit)
- Ne pas laisser d'échelle dehors, ni aucun objet susceptible d'aider à escalader et/ou servir à fracturer portes ou fenêtres.

N'hésitez pas à appeler la **Gendarmerie de THOIRY** si vous constatez des attitudes anormales ou des véhicules inhabituels.

S'ils sont informés, les gendarmes peuvent recouper les informations, intervenir et identifier les auteurs.

Vous pouvez contacter la GENDARMERIE au 04.50.42.12.01 ou en composant le 17.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

## AGENTS DE LA RÉGIE DES EAUX GESSIENNES

Pour votre parfaite information, tous les agents de la Régie des Eaux Gessiennes possèdent une carte professionnelle comportant leur nom, leur fonction et leur photo. Les usagers ne doivent pas hésiter à leur demander lorsqu'ils se présentent à leur domicile. En cas de doute, vous pouvez toujours appeler au 04.85.29.20.00.



## UN NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION

La municipalité a installé un panneau d'affichage lumineux à l'entrée de Péron sur la ZA de Pré-Muny. Ce nouveau support de communication permet aux habitants de la commune ainsi qu'aux automobilistes de passage de s'informer dans les meilleures conditions de visibilité.



Il a pour objectifs :

- De diffuser les informations municipales.
- De diffuser les informations d'intérêt général liées à la commune.
- D'accompagner les associations communales ou intercommunales dans la promotion de leurs manifestations.

## TRAVAUX SUR LES RUES BRANLANT/BRANDOU, PARKING DU CIMETIÈRE ET RÉSEAU DE FONTAINES SUR LES RÉSERVOIRS DU CRÊT

Du côté de la voirie, la municipalité a engagé de nombreux travaux cette fin d'été.

- Requalification des rues du Branlant et de Brandou. Ces travaux pour un montant de 399 653.99 € HT ont pour objectifs, après l'enfouissement des « réseaux secs », de rénover la couche de roulement et de sécuriser les déplacements en privilégiant désormais le cheminement piéton. Un nouveau plan de circulation, interdisant le sens Branlant -> Fontaine Chargonnet<sup>1</sup> depuis le lotissement des Coteaux de Logras est associé à ces travaux et sera mis en place à la fin du chantier.



- Création d'un réseau d'adduction d'eau entre les réservoirs du Crêt. Ces travaux, pour un montant de 44 215 € HT ont pour objectif de sécuriser l'alimentation en eau des fontaines de Logras par l'optimisation du volume de stockage des deux ouvrages. Ils permettront également à la commune de faire des économies sur la facture d'eau pour l'arrosage du stade de foot, alimenté lorsque cela est possible par le réseau des fontaines.



- Réaménagement du parking du cimetière. Ces travaux, pour un montant de 35 523,50 € ont pour objectif de finaliser l'aménagement du cimetière par la réhabilitation des extérieurs.



<sup>1</sup> Présenté lors de la réunion publique le 16/10/2017 à la maison des associations.

## PÉRON, PREMIÈRE COMMUNE « 0 PHYTO » DU PAYS DE GEX

La commune a été officiellement labellisée sans pesticides suite à l'audit réalisé par l'organisme agréé du secteur le 5 octobre 2018. Cette distinction vient récompenser la volonté de la municipalité et le travail des agents du service technique engagé depuis plus de 5 ans, anticipant l'évolution de la réglementation, sur l'arrêt progressif des produits phytosanitaires et l'emploi de techniques alternative pour l'entretien des espaces verts.

Seules 17 communes sont à ce jour labellisées sur le Département de l'Ain.

Pour plus de renseignements, notamment pour le jardinier amateur, il existe plusieurs outils de communication disponibles tel « Mon potager sans pesticides » :

<https://www.frapna-zeropesticide.fr/wp-content/uploads/2016/07/mon-potager-sans-pesticide.pdf>

Ou <https://www.frapna-zeropesticide.fr/collectivites/outils-de-communication/>



## UNE ÉTUDE POUR CRÉER UNE VOIE VERTE



Inaugurée en 1899, la voie ferrée a transporté des voyageurs jusqu'en 1980 avant d'être exclusivement utilisée pour le transport de déchets jusqu'en 2014. La voie est aujourd'hui désaffectée et sans usage ferroviaire prévisible à moyen/long terme.

Soucieuse de pouvoir offrir un cadre de vie agréable aux Péronnais, de développer les modes de circulations douces et de répondre à de nombreuses demandes de déplacements sécurisés vers le collège, la municipalité a engagé, en collaboration avec la commune de Farges, une étude sur la requalification des 3,9 km de voie ferrée en voie verte.

## COMPTEURS LINKY

La pose des futurs compteurs communicant d'Enedis, communément appelé Linky, devrait avoir lieu en décembre de cette année (date encore à confirmer).

La municipalité, lors du Conseil Municipal de novembre, n'a pas souhaité prendre de délibération pour s'opposer à cette mise en place, ces délibérations étant systématiquement cassées par les tribunaux administratifs à la demande des Préfets.

Toutefois si, et uniquement si, votre compteur est encore à l'intérieur de votre habitation, ou s'il se situe sur une voirie privée, vous avez le droit de refuser l'entrée à l'installateur de ce compteur.

En cas d'insistance de ce dernier pour pénétrer chez vous il faut appeler soit la mairie au 04 50 56 31 08 soit la police pluri-communale au 04 50 59 33 12.



**CONFERENCE DEBAT SUR LES COMPTEURS LINKY**  
**JEUDI 20 DECEMBRE A 20H**  
**MAISON DES ASSOCIATIONS, 219 ROUTE DE PERON, 01630 PERON**  
**AVEC STOP LINKY PAYS DE GEX**



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
AIN

#### SOLIHA AIN A POUR MISSION DE :

-  Vous informer et vous apporter les conseils techniques répondant à vos besoins
-  Rechercher les financements adaptés
-  Assurer la constitution et le suivi technique, social et administratif de votre projet

### Renseignez - vous !

→ **Après de SOLIHA Ain**  
Tél : 04-74-21-02-01

→ **En utilisant le service en ligne d'aide financière**  
[monprojet.anah.gov.fr](http://monprojet.anah.gov.fr)

Conception: SOLIHA Ain

**PIG 2018 / 2021**



### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ANCIEN ET VOUS AVEZ UN PROJET DE RENOVATION

Les Programmes d'Intérêt Général du Département de l'Ain vous aident à financer vos travaux



Opération réalisée avec la participation financière de :



Jusqu'en 2021, le Département de l'Ain met en place deux Programmes d'Intérêt Général vous permettant de rénover votre logement pour en améliorer le confort et/ou l'adapter

#### CES PROGRAMMES ME CONCERNENT T-IL ?

- J'habite ou possède un logement qui nécessite rait d'importants travaux de rénovation
- Je souhaite faire des économies d'énergie et bien chauffer mon logement
- Je souhaite réaliser des travaux d'adaptation dans mon logement pour y rester le plus longtemps possible

#### COMMENT SONT CALCULEES LES AIDES ?

Le montant des subventions varie en fonction :

- De la nature des travaux
- Des ressources des occupants du logement

IL EST IMPERATIF D'ATTENDRE L'ACCORD DE TOUS LES ORGANISMES FINANCEURS POUR COMMENCER LES TRAVAUX

#### COMMENT FINANCER MON PROJET ?

Grâce aux subventions et primes des organismes tels que :

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Le Conseil Départemental de l'Ain
- Le programme Habiter Mieux
- Certaines caisses de retraite

CES SUBVENTIONS SONT ACCORDEES SOUS CERTAINES CONDITIONS  
LA PLUPART SONT CUMULABLES ENTRES ELLES



#### EXEMPLE DE PROJET : RENOVATION THERMIQUE

**Maison individuelle de 1940 d'une surface de 110 m<sup>2</sup>**

##### PROBLEMATIQUES DU MENAGE

- Inconfort thermique et factures d'énergie élevées
- Famille 4 personnes à ressources très modestes

##### TRAVAUX A PREVOIR

- Remplacement de la chaudière
- Isolation des combles et des pignons
- Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)
- Remplacement d'une partie des menuiseries

**19 542 € de travaux TTC**

##### FINANCEMENT ET ECONOMIES

- **11 300 € de subventions** soit 58 % du coût des travaux
- Un gain énergétique théorique de 47 % soit une **économie de chauffage annuelle d'env. 1 800 €**



#### EXEMPLE DE PROJET : ADAPTATION DU LOGEMENT

**Maison individuelle de 1920 de 4 pièces principales**

##### PROBLEMATIQUES DU MENAGE

- Une salle de bain équipée d'une baignoire devenue difficile d'usage
- Une volée de marches extérieures contraignante

##### TRAVAUX A PREVOIR

- Adaptation de la salle de bain
- Rampe d'accès extérieure

**9 600 € de travaux TTC**

##### FINANCEMENT ET AMELIORATIONS

- **8 363 € de subventions** soit 87 % du coût des travaux
- Une plus grande indépendance et une meilleure sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du logement



## Transport à la demande : trois nouvelles lignes de bus pour le sud gessien

Améliorer la desserte en transport de certaines communes du sud gessien est un enjeu majeur du territoire. Afin d'aider à ce désenclavement, la Communauté de communes du Pays de Gex met en place, dès le 3 septembre, un service de transport à la demande. L'objectif ? Répondre aux attentes en matière de déplacement des habitants de Challex, Collonges, Farges, Léaz, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville et Thoiry.

L'exploitation de ce service sera assurée par la Régie départementale des transports de l'Ain au moyen d'un mini-bus de neuf places accessible aux personnes à mobilité réduite.

Trois lignes de bus seront opérationnelles. De Léaz au CERN, « **la ligne Express** » fonctionnera aux heures de pointe les matins et soirs. Elle desservira Léaz, Collonges, Farges, Péron et Saint-Jean-de-Gonville, puis empruntera la voie rapide jusqu'à Val Thoiry et le CERN.

L'itinéraire de « **la ligne de proximité** » qui fonctionnera toutes les deux heures, de 9 h à 16 h, passera par les communes entre Léaz et Val Thoiry et par Challex.

Quant à « **la ligne Gare** », elle permettra aux habitants de Farges de rejoindre la gare de Pougny avec des horaires adaptés aux correspondances des trains en direction de Genève.

La réservation sera possible soit par téléphone auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59, gratuit depuis un poste fixe, (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h hors jours fériés), soit via Internet : [www.transportsdelain.fr](http://www.transportsdelain.fr)

Les usagers devront impérativement réserver leur voyage au plus tard la veille du départ avant 17 h. Pour un trajet le lundi, il conviendra de réserver le vendredi précédent avant 17 h. Pour l'annulation, elle sera possible 4 heures avant le déplacement.

L'achat des titres de transports se fera directement auprès du conducteur du bus. Seules les espèces seront acceptées comme moyen de paiement.

Sur un Pays de Gex en plein développement, les attentes en termes de déplacement ne cessent de croître. En mettant en place ce nouveau service qui fera l'objet d'une phase test pendant un an - reconductible deux fois pour une période identique, les élus gessiens affirment leur volonté : faire de la mobilité une de leurs priorités pour répondre aux besoins de la population.

*En quelques chiffres :*

- *Tarifs du transport à la demande : aller simple : 1,40 € ; aller-retour : 2 € ; carnet de dix tickets : 10 €.*
- *Budget de l'opération : 400 000 €/an.*

## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Email : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018).

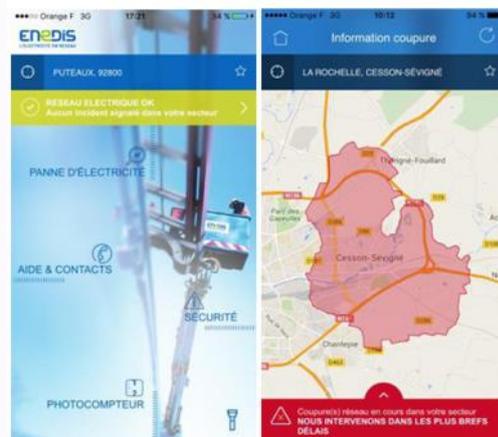


## ENEDIS À MES CÔTÉS

Disponible sur App Store et Google Play, l'application « Enedis à mes côtés » propose des services enrichis pour faciliter votre quotidien.

L'application « Enedis à mes côtés » propose :

- Le **diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité** sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;
- Le **suiti des coupures d'électricité** liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- La **recherche** des coupures au niveau **d'une commune** ou **d'une rue** avec **l'historique** des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter à **ses favoris**,
- En complément de la liste détaillée des coupures, **une carte zoomable/dézoomable** qui s'appuie sur la géolocalisation est disponible ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la **transmission des index d'un compteur** en toute autonomie ;
- La **mise en relation facilitée avec un conseiller** qui pourra répondre aux besoins du client ;
- **Une FAQ et des conseils** notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).



## PROJET D'AMAP



Une réunion d'information concernant la création d'une AMAP à Péron aura lieu le mercredi 23 janvier 2019 à 18h30 à la Maison des Associations de Péron.

Une AMAP est une association de soutien à l'agriculture paysanne, qui permet à un groupe de « consomm'acteurs » de récupérer chaque semaine un panier de fruits et légumes biologiques produits par un agriculteur du coin, tout en soutenant ce dernier.

Cette première réunion permettra à tous ceux et celles qui sont séduits par l'idée de se manifester et d'avoir les détails du projet !

## Créez votre Refuge !

Loin d'imposer des engagements très contraignants, ce label donne les moyens aux communes et aux particuliers de protéger concrètement les chauves-souris, animaux remarquables du patrimoine naturel et symboles de sa diversité.

Le Refuge instaure un véritable partenariat entre les deux parties, la structure relais locale devant assistance et conseils pour la préservation des chiroptères. Des autocollants annonçant le Refuge pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Pour les collectivités, un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur des chauves-souris. Il est aussi disponible pour les particuliers moyennant une participation aux frais d'envoi.

	Autocollant	Panneau PVC
Particulier	1 <sup>er</sup> gratuit, 1 euro à partir du second	3 euros/panneau
Collectivité / Entreprise	1 <sup>er</sup> gratuit, 1 euro à partir du second	1 <sup>er</sup> gratuit, 3 euros à partir du second

## La SFPEM

La SFPEM est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission l'étude et la protection des mammifères sauvages en France et dans les Dom-Com. Son action est menée grâce au soutien des collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Europe et des partenaires privés, en relation avec les autres acteurs de l'environnement.

## Près de chez vous

L'opération Refuges est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFPEM : [www.sfpepm.org](http://www.sfpepm.org) rubrique : Refuge pour les chauves-souris.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.

### Votre relais local :



Murin de Natterer

Action nationale soutenue par : Animation nationale : D'après une action originale de :



SFPEM : 02.48.70.40.03

contact@sfpepm.org / www.sfpepm.org

Photos espèces : Laurent Arthur - Autres : Josselin Boireau et le Groupe Mammalogique Breton (GMB). Conception : Roman Pavisse, Dominique Solomas & GMB.



## Opération



Accueillir les chauves-souris dans les bâtiments et les jardins



## Pourquoi protéger les chauves-souris dans les bâtiments et les jardins ?

A l'heure actuelle, pratiquement toutes les espèces de chauves-souris européennes ont régressé. Espèces protégées, ces fragiles petits mammifères sont pourtant rarement pris en compte lors des travaux de rénovation des bâtiments et d'entretien des jardins. La présence de ces animaux très discrets étant souvent ignorée, leurs gîtes peuvent être involontairement détruits.



Pipistrelles communes



Petits rhinolophes en hibernation dans une cave

### Rénover ne s'oppose pas à protéger

Pérennité des édifices et présence des chauves-souris sont conciliables **sans forcément entraîner un surcoût pour le propriétaire.**

### Qu'est-ce que le refuge ?

Pour aider les chauves-souris, la SFPEM et ses partenaires en région proposent aux propriétaires privés et aux communes de créer un « **Refuge pour les chauves-souris** ». Conçu autour d'un guide de bonnes pratiques lors de l'entretien des bâtiments ou des espaces naturels, il s'agit d'un **engagement moral entre deux parties** : votre structure régionale spécialisée dans la protection des chauves-souris (liste sur [www.sfpepm.org](http://www.sfpepm.org)) et un propriétaire public ou privé soucieux de la préservation de son patrimoine naturel.

2. Le **guide technique** « Accueillir des chauves-souris dans le bâti et les jardins » qui expose les mœurs des chauves-souris ainsi que les précautions à prendre pour les conserver dans les bâtiments et espaces naturels. Des fiches techniques présentent comment reconnaître les différentes espèces, quand réaliser les travaux, comment créer un accès adapté aux chauves-souris ou leur ménager des interstices favorables...

Nichoirs artificiels



Ouverture pour les chauves-souris dans une toiture

Aux engagements évoqués précédemment peuvent s'ajouter des mesures pour aller encore plus loin, comme par exemple :

-  Installer des nichoirs artificiels,
-  Sensibiliser le voisinage,
-  Encourager le maintien des haies et prairies,
-  Limiter l'emploi des pesticides.

## Comment ?

Préserver les chauves-souris dans les bâtiments ou les jardins, c'est :

 Réaliser les **travaux en dehors des périodes où les chauves-souris sont présentes**,

 Utiliser des **produits non toxiques pour le traitement des charpentes**,

 Créer ou conserver **quelques disjointements** dans les murs ou sous les ponts,

 Préserver l'**accès aux combles et aux caves.**

Noctule commune gisant dans un trou d'arbre



Oreillards dans un grenier



de l'opération et le propriétaire. Les engagements des deux parties y figurent ainsi que des propositions complémentaires pour aller plus loin dans l'accueil des chauves-souris.



Grand rhinolophe sortant de son gîte

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

## LA SECTION INTERCOMMUNALE DES JSP DU FORT L'ECLUSE AU COLLÈGE DE PÉRON À L'HONNEUR

Les jeunes de la section JSP du collège se sont distingués lors du Rallye JSP qui a eu lieu pendant le Congrès National des Sapeurs pompiers à Bourg en Bresse fin Septembre. Leur équipe, accompagnée du Caporal Christophe Gilbert, a en effet remporté le premier prix : un voyage de trois jours à Paris pendant les vacances de la Toussaint.

Lors de leur séjour, les jeunes de cette équipe ont été reçus à la Maison des Sapeurs Pompiers de France, pour une visite et pour la cérémonie de remise des prix. Accompagnés d'une équipe de Savoie et d'une équipe des Vosges, respectivement récipiendaires des deuxième et troisième prix, ils ont visité le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises, le Ministère de l'Intérieur place Beauvau, l'État Major de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, son musée et sa caserne n°5. Il ont eu la chance de pouvoir observer leurs camarades Jeunes Sapeurs Pompiers de Paris à l'oeuvre en manœuvre et ont même participé à l'une de ces manœuvres. Le troisième jour a été consacré à la visite de Paris en compagnie de leurs moniteurs, le lieutenant Pascal Cuinier, Président de la Section, et le Caporal Elen Wartel, enseignante référente de la section au collège.





Péronnaises, Péronnais,

Pour bien entamer les fêtes de fin d'année, la Jeunesse de Péron arrive avec un nouvel événement!

Reconnaisants du soutien apporté par les habitants de son village, nous tenons à vous offrir notre premier APÉRO DE NOËL!

Venez nombreux vous réchauffer autour d'un bon verre de vin chaud, discuter avec vos amis et profitez d'une ambiance chaleureuse et conviviale au centre même de votre village.

Péronnaises, Péronnais, c'est avec un immense plaisir que nous vous attendons le vendredi 14 décembre dès 18h sur la place pour ce nouvel événement.

La Jeunesse de Péron.



## JEUNESSE DE PÉRON

Cher Père Noël,

La jeunesse de Péron vous adresse cette lettre afin de vous dire à quel point nous avons été sages. Cet été fut rythmé par « les férias de Logras ». La joie et la fête furent au rendez-vous, ainsi que vous tous et nous vous en remercions. Nous avons également organisé une soirée « old school » au mois de novembre, qui a permis à tous les jeunes et moins jeunes du Pays de Gex, de danser ensemble au sons des années 90' et 2000.

Du coup Père Noël, par cette lettre, nous remercions tout le monde d'être présent aussi nombreux à chacun de nos évènements. Petit Papa Noël, nous te demandons comme cadeau qu'il y ai autant de monde à nos prochains évènements.

D'ailleurs Père Noël si tu as du temps au mois de janvier, la jeunesse de Péron organise la « vogue de la Saint Antoine » le 5 et 6 janvier 2019. Nous voulions savoir si vous pouviez venir avec de la neige fraîche du pôle nord, cela nous aiderait dans l'organisation de la fête du village. Nous croyons en vous et pensons que vous n'êtes pas un personnage de fiction, donc nous vous attendons.

Pour finir petit Papa Noël, nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous les péronnaises et péronnais un joyeux Noël et une bonne année 2019.

La jeunesse de Péron

Les personnes de 70 ans et plus en 2019 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS du

Samedi 23 Février 2019 à la Salle Champ Fontaine

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la Mairie.

## LA FÊTE DE LA POMME ET LES 30 ANS DU VERGER TIOCAN

Nous scrutons les bulletins météo pendant toute la semaine avant la fête, tout en ramassant, cueillant, nettoyant, préparant pour le grand jour. Il faisait beau, mais un changement de temps était annoncé – pluie ou pas pluie, était LA question. Finalement, nos prières ont été entendues (par qui?) et il ne pleuvait pas, mais il faisait bien plus frais et les nuages restaient bas.

Malgré tout cela, les visiteurs étaient au rendez-vous et tous ont passé un moment agréable. **Grâce à l'implication et au travail sans relâche de 50 bénévoles ce jour là et pendant des semaines avant (et après) la fête des 30 ans a été une réussite.**

La récolte 2018 a été très bonne, les pommes et le jus ne manquaient pas et les queues ne désemplissaient pas aux stands de vente. La pressée de jus frais fut, comme toujours, prise d'assaut par les enfants et les adultes. C'est vrai que le jus du Verger Tiocan est particulièrement goûteux car il provient d'un mélange unique de variétés. Nombreux étaient les visiteurs devant la collection des pommes, dont les variétés constituent le patrimoine fruitier implanté depuis longtemps dans le Pays de Gex, ancienne terre de production de pommes. L'équipe de cuisine a tenu bon et a servi encore plus de repas qu'en 2017 !

Un grand groupe d'enfants et adultes bien attentifs ont suivi la conteuse à travers le verger, et les ânes n'ont pas arrêté de tourner du matin au soir. D'autres enfants ont suivis les explications sur les possibilités du meccano et sur la fabrication du jus. Les amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura leur ont expliqué la maison d'insectes et l'abri pour hérissons.

Les ateliers et la conférence sur la permaculture, sujet d'actualité s'il y en a, ont été suivis par un public nombreux et très intéressé. Le chapiteau « conférence » était décoré avec les panneaux sur « La pomme dans l'histoire ».

Malheureusement, une seule école (celle de Sergy) a participé au concours artistique avec des jardins exposés dans la salle à côté de notre collection.

Parmi les visiteurs beaucoup d'élus, conseillers départementaux, maires, conseillers communaux, ainsi que des représentants d'associations avec lesquels nous avons un contact régulier, certains venant de loin (Neuchâtel, Belfort, ...).

Bref, la fête de la pomme devient un événement incontournable. Un grand merci à la mairie de Peron et au Comité des fêtes (qui nous réserve une très grande partie de son matériel ce jour-là), nos fidèles partenaires. La mise en place d'un sens unique pour les voitures a grandement facilité les déplacements !





## BELOTE GESSIENNE

Calendrier de belote 2018/2019:

Samedi	29-Sep	Vétérans	ECHENEVEX
Vendredi	05-Sep	COS	PERON
Vendredi	12-Oct	Boules	ST JEAN
Dimanche	14-Oct	Pétanque	PERON
Samedi	20-Oct	Comité	PERON
Vendredi	26-Oct	Pétanque	THOIRY
Vendredi	02-Nov	Ainés	CROZET
Vendredi	09-Nov	Sou	PERON
Vendredi	16-Nov	Ainés	ST GENIS
Dimanche	18-Nov	Comité	COLLONGES
Vendredi	23-Nov	Ainés	PERON
Samedi	01-Dec	Marathon	PERON (15H)
Dimanche	16-Dec	Pétanque	COLLONGES
Vendredi	28-Dec	Belote Gessienne	PERON
Samedi	05-Jan	Pêche	PERON
Vendredi	11-Jan	Team Racing	ST JEAN
Vendredi	18-Jan	Ski Club	CROZET
Dimanche	27-Jan	Pétanque	ST GENIS
Samedi	09-Fev	Pétanque	FARGES
Dimanche	17-Fev	Grands	CHEVRY
Dimanche	24-Fev	Cartes	SERGY
Vendredi	01-Mar	Chasse	CHALLEX
Vendredi	08-Mar	Sou	ECHENEVEX
Dimanche	10-Mar	Chasse	COLLONGES
Vendredi	15-Mar	Chasse	CROZET
Dimanche	17-Mar	Amis de la fête	ST JEAN
<b>Samedi</b>	<b>23-Mar</b>	<b>MASTER</b>	<b>PERON</b>

Vendredi - Samedi : 20H30, Dimanche : 15H00



Les commerçants et professionnels libéraux de la Rue de l'Etraz, vous souhaitent un joyeux Noël et par avance une excellente année 2019 !

Nous profitons de l'occasion pour vous indiquer que depuis le printemps dernier, pour des raisons de propreté et d'écologie, nous avons pris l'initiative de financer et d'installer quatre cendriers muraux sur la place, afin de la garder au plus propre.

Cette opération est un véritable succès car vous les utilisez à bon escient et nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que la place possède également une poubelle (placée à côté de la boulangerie) dans laquelle vous pouvez jeter vos paquets de cigarettes et autres déchets.

Merci pour votre soutien.

*Les commerçants et professions libérales de la Résidence de l'Etraz.*



## HALTE-GARDERIE LA ROULINOTTE

La Halte-Garderie la Roulinotte est toujours présente avec son bébé-bus à la maison des associations de Péron le lundi toute la journée de 8h45 à 16h45. Elle peut accueillir 15 enfants en demi-journée et 6 enfants pour le repas de midi.

Les enfants découvrent une salle chaleureuse et sécurisée, qui est transformée, pour l'occasion, en véritable lieu d'accueil ludique pour les jeunes enfants. Pour la plupart, c'est une découverte de la collectivité. Ils peuvent donc trouver des jeux adaptés qui leur permettent de développer leurs capacités tout en s'amusant. Des activités de bricolage, de motricité, de transvasement, leurs sont proposées selon des temps spécifiques et leurs envies du moment.

La devise de la Roulinotte : « un petit pas à la Roulinotte, un grand pas vers l'autonomie ».



**Programme des messes pour décembre 2018 – janvier, février et mars 2019**Messe à 18h chaque samedi soir à Thoiry sauf le 1<sup>er</sup> samedi du mois (pas de messe).

<b>DECEMBRE 2018</b>			
Dimanche 2	10h	THOIRY	
Samedi 8	18h	THOIRY	Immaculée Conception
Dimanche 9	10h	PERON	Messe animée par la Chorale
Dimanche 16	10h	ST JEAN DE GONVILLE	
Dimanche 23	10h	CHALLEX	
Lundi 24	22h	PERON	Messe de la nuit de Noël
Mardi 25	10h	THOIRY	Messe du jour de Noël
Dimanche 30	10h	COLLONGES	
<b>JANVIER 2019</b>			
Mardi 1er	À fixer	ST JEAN DE GONVILLE	
Dimanche 6	10h	THOIRY	Epiphanie
Dimanche 13	10h	FARGES	
Dimanche 20	10h	PERON	St-Antoine
Dimanche 27	10h	ST JEAN DE GONVILLE	
<b>FEVRIER 2019</b>			
Dimanche 3			Pas de messe (voir secteur ST GENIS)
Dimanche 10			Pas de messe (voir secteur ST GENIS)
Dimanche 17	10h	CHALLEX	
Dimanche 24	10h	COLLONGES	
<b>MARS 2019</b>			
Dimanche 3	10h	THOIRY	
Mardi 6	17h30	THOIRY	Messe des Cendres
Dimanche 10	10h	FARGES	
Dimanche 17	10h	PERON	
Dimanche 24	10h	POUGNY	
Lundi 25	À fixer	POUGNY	Annonciation
Dimanche 31	10h	ST JEAN DE GONVILLE	

Père Pierre-Yves Monnoyeur : courriel : pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Tél. 04.50.41.20.86

Site www.paroisse-thoiry.fr

## La reprise du Sou !



Cette année, 6 classes de primaires pourront profiter d'un voyage de plusieurs jours grâce à l'argent récolté tout au long de l'année et surtout grâce à l'investissement de chacun et chacune d'entre vous.

Nous tenons par ces quelques lignes à tous vous remercier chaleureusement pour votre implication, qu'elle soit en temps, en préparation de gâteaux ou simplement par votre présence à nos manifestations. *Nous voulons par ces lignes vous démontrer que même une heure de votre temps peut amener à de grands résultats pour le plus grand plaisir de nos enfants.*



Nous avons commencé cette année scolaire par notre vente de **puériculture d'hiver** qui s'est déroulée **samedi 22 septembre** et qui a encore une fois rencontrée un vif succès.

Le **15 octobre** se déroulait la traditionnelle **soupe** sous un nouveau format qui a garanti son succès auprès des petits et grands gourmands !

S'en est suivi notre **belote**, qui a connu le même succès et surtout qui a vu un parent d'élève prendre la première place du classement en duo avec sa fille aînée. Félicitations !



Pour continuer sur cette lancée pleine de succès, nous vous transmettons ci-dessous les dates de nos grandes manifestations qui, nous en sommes certains, verront nombre d'entre vous y participer.

**Mars - Dimanche 17 => Loto****Avril - Samedi 6 => Bourse enfantine de printemps de concert avec le printemps du sport organisé par le Centre de Loisirs****Mai - Dimanche 12 => Foire aux plantons pendant la Fête du Printemps****Juin - Mercredi 12 => Festival Tôt ou t'Arts****Septembre - Samedi 21 => Bourse enfantine d'hiver****Novembre - Vendredi 8 => Belote**

Les membres du bureau du Sou réitèrent leurs remerciements pour vos engagements, se réjouissent de vous retrouver lors des manifestations à venir et surtout vous souhaitent de douces fêtes de fin d'année remplies d'amour et de joie !

## Les collections viennent d'être renouvelées

Venez découvrir l'ensemble de nos nouveautés provenant du fond de la BDP lors des permanences.

### La bibliothèque est ouverte à tous, sans condition d'inscription

pour lire, travailler, consulter des ouvrages, se rencontrer, se détendre.

Pour emprunter des documents, il faut être adhérent:

-18 ans: gratuit // Adultes: 7€ par an

Les collections sont renouvelées régulièrement:

Grâce aux échanges de livres de la BDP (tous les trimestres)

Grâce à l'achat de livres en fond propre

*La bibliothèque de Péron  
tient à remercier  
toutes les personnes  
qui se sont mobilisées  
afin de faire perdurer  
son activité.*

Les bénévoles de la bibliothèque  
vous proposent:

### De nouveaux horaires de permanences

Le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30  
ainsi que le mercredi de 10h30 à 11h30

(Changements possibles après les vacances de Noël,  
voir notre page Facebook ou à la bibliothèque.)

### Différentes manifestations

Nuit de la lecture, conférence d'Alain Mélo,  
fête du livre.

### La plume à papote

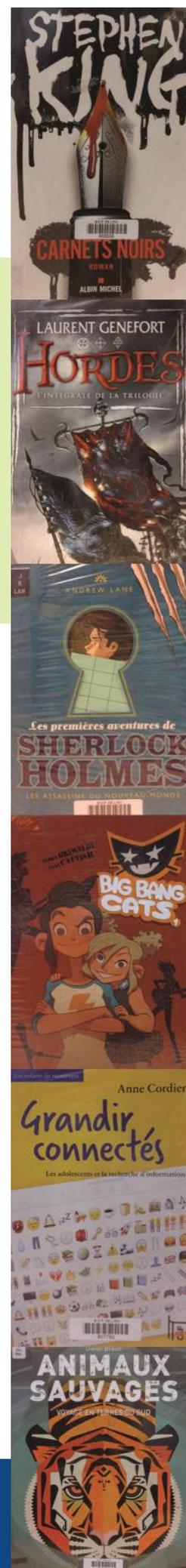
Des rencontres autour du livre, un jeudi par mois  
de 20h à 21h, hors vacances scolaires  
(Se renseigner sur Facebook ou à la bibliothèque pour les dates.)

### Une sélection de livres à thème



*Nous vous souhaitons de  
belles fêtes  
de fin d'année*

Retrouvez votre bibliothèque sur Facebook  
<https://www.facebook.com/alivreouvertperon/>



## CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

### ECO PONT

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique des espaces naturels sensibles et dans un but majeur de sécurité routière, le Département est maître d'ouvrage de la construction, mesure phare du contrat corridors biologiques Mandement Pays de Gex ou « contrat unique environnemental », signé en 2016 avec de nombreux partenaires. Cet ouvrage d'art, financé par le Département, l'Europe et la Région Auvergne-Rhône Alpes, vise à restaurer une continuité écologique reconnue d'intérêt régional et transfrontalier pour réduire le risque de collisions et favoriser la circulation de la faune entre la Haute-Chaîne du Jura et la plaine du Rhône, sur la Route Départementale 884 (2X2 voies). Une convention définira les modalités de gestion, d'entretien et de suivi entre le Département, la Fédération des Chasseurs de l'Ain et la Société de chasse St Hubert du Gralet de Péron. Il s'agit d'une part, de mesurer les passages effectifs sur l'Eco pont et aux pourtours, et d'autre part, de recenser le nombre de collisions animalières sur la 2x2 voies après construction. Pour ce faire, le Département a investi dans 4 pièges photographiques. La valorisation des données sera réalisée par la Fédération des Chasseurs conjointement avec la société St Hubert du Gralet.

### Premier passage



A travers ces quatre années de présentation du monde cynégétique, j'espère vous avoir apporté une vue nouvelle sur notre société de chasse et ses activités. Je vous remercie pour votre fidèle lecture et témoignages d'encouragements.

Je profite de la parution du Petit Péronnais pour vous communiquer les dates des manifestations que nous organiserons en 2019.

**Loto : Samedi 09 mars 2019**

**Concours de pêche : Dimanche 09 juin 2019**

***Samedi 2 Février 2019 en soirée***

***Repas dansant salle Champ Fontaine***

***Orchestre : Jacky Guilloux***

**Vous pouvez dès à présent retenir vos places auprès de nos sociétaires ou en téléphonant au 04 50 56 34 97.**

**Chaque année, malheureusement, nous refusons du monde, alors ne tardez pas !**

B. Ferrollet - St Hubert du Gralet

## CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

### Journée événementielle à Péron

En ce samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018, journée animée dans cette commune du Pays de Gex .  
L'inauguration de l'Eco pont sur la deux fois deux voies constituait une des deux manifestations de ce jour.

Le Président du Conseil Départemental Jean DUGUERRY a présidé cette inauguration entouré de Damien ABAD, député.  
A noter la présence de Mme la Vice Présidente Région Auvergne Rhône Alpes, divers conseillers Départementaux, la Communauté de Commune du Pays de Gex, de nombreux maires du secteur, les services Départementaux ainsi que la Fédération Départementale de chasse de l'Ain et le Président de la société de chasse de Péron.

Après la cérémonie protocolaire et la visite commentée de cet ouvrage, vint la signature d'une convention entre le Département de l'Ain, la Fédération de Chasse de l'Ain et la Société de Chasse St Hubert du Gralet de Péron qui sera chargée du suivi de passage de la faune sauvage entre autres.

Le retour à la Maison des Associations de Péron fût suivi de l'apéritif et d'un repas champêtre offert par la société de chasse qui fêtait à cette occasion son centenaire, entourée par de nombreux sociétaires, invités, et la DIANE BRESSANE qui au son des cors de chasse, anima cette journée qui avait commencé par une matinée cynégétique.

Le Président Bernard FERROLLET, prit la parole afin de présenter sa société en retraçant les grandes lignes.

La Sous Préfecture de Gex enregistra la création le 22 août 1918 de la société de chasse de Péron dont le siège social était au café Chevassus.

Le 28 novembre 1978 le siège social est transféré du café Chevassus à la Mairie de Péron.

A cette date la société change de dénomination et devient la St Hubert du Gralet faisant référence au patron des chasseurs et au chalet d'alpage de notre commune.

Cette journée permis de nombreux échanges entre les différents acteurs administratifs, responsables du monde cynégétique et associatifs dans une atmosphère conviviale.

A noter la parfaite organisation orchestrée par le président Bernard FERROLLET et son équipe.





BAUDON, Vice-Présidente du Conseil Régional, qui a soutenu notre dossier.

Les Assemblées Générales de notre association se suivent et se ressemblent avec une participation toujours aussi faible. A croire qu'il suffit d'avoir une directrice et des musiciens pour faire la société. Grossière erreur ! Sans un bureau administratif efficace, c'est la mort à brève échéance. Beaucoup devrait y penser, car il va bien falloir renouveler un bureau qui commence à « vieillir ». Mais en ce 16 octobre 2018, jour de la grande messe annuelle, une lueur d'espoir nous réjouit : Amélie KEMPF, jeune musicienne, nous a rejoint au Comité Administratif et, excusez du peu, pour remplacer Jean Pierre BRULHART à la vice-présidence. Il est vrai que Jean Pierre a assuré les fonctions pendant plus de deux décennies, et nous comprenons aisément son désir de laisser la place. D'où une reconnaissance bien légitime de la BH pour son travail, sa disponibilité sans faille et son engagement. Souhaitons qu'Amélie fasse des émules ; aujourd'hui, contentons-nous de la féliciter chaleureusement pour son initiative.

Les bilans de l'exercice 2017-2018 nous rappellent que l'activité musicale de l'année passée a été dense pour les orchestres, comme pour l'école de musique : concerts, animations, auditions, lotos, ventes des photos, festival .... sans parler des nombreuses répétitions. Si septembre 2018 a été un peu plus calme, il faut souligner la participation de notre société à la cérémonie annuelle de la Sidi Brahim, le 29 septembre dernier à Péron. Haute en couleur et en solennité, elle est organisée tour à tour dans une commune différente par l'Amicale des Chasseurs Alpains du Pays de Gex. La BH était invitée à assurer la partie musicale d'une célébration toute militaire au Monument aux Morts. Ce qui fut fait « avec brio », au dire des organisateurs, surtout de la part de ceux qui étaient en uniforme et gants blancs. 11 novembre 2018, jour de fête du centenaire de la signature de l'armistice mettant fin aux combats de la Grande Guerre. Après la célébration officielle au Monument aux Morts de Saint Jean le 10, la BH animait les festivités organisées le 11 à la salle Jean Lépine de Challex, en compagnie des élèves des écoles, de l'Ensemble de Cuivre de Chancy-Collonges, des Cornemuses de Genève et de la Chorale la Campanella, qui nous invitât à l'accompagner pour interpréter l'Hymne Européen. Apparemment, le public fut conquis par la fusion aussi improvisée qu'éphémère des deux formations.

Si le prix des carburants monte, l'effectif de la BH est à la baisse. Dix éléments de moins font que la liste s'arrête à 53 musiciennes et musiciens. Les causes sont souvent les mêmes : jeunes qui poursuivent leurs études loin de chez nous, ou pour d'autres, arrêt pur et simple. Néanmoins, répétitions et séminaire nous préparent au **concert du 9 décembre 2018, salle polyvalente de Saint Jean de Gonville**. Juniors et séniors s'y retrouveront pour vous proposer un programme aussi relevé en technicité qu'en couleurs, sous les baguettes de Benoît ETIENNE et de Virginie COLLET, rigueur et musicalité étant leurs maître-mots.

Un poste dont on parle moins est celui de « Responsable de l'école de musique », maîtrisé longtemps par une responsable, Emmanuelle LAURE. Il est d'une importance capitale pour notre société, car stratégique : inscriptions des élèves, suivi des paiements des cotisations, maintien de liaisons permanentes toute l'année entre la société, l'Ecole de Musique Intercommunale, la coordinatrice technique, les parents d'élève ... Une densité de travail qu'Emmanuelle a effectué en s'investissant bénévolement durant des années. Aujourd'hui nous souhaitons la bienvenue et plein succès à Catriona CHARLESWORTH qui prend le relais pour s'occuper des 53 élèves instruments et des 36 autres en formation musicale. A Emmanuelle, nos sincères remerciements, pour tout ce qu'elle a apporté à la société.

Maxime COLLET

## NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

## SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

## CABINET MEDICAL A PROXIMITE

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

## PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

## HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

## INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

## RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : [accueil@mairieperon.fr](mailto:accueil@mairieperon.fr)

[www.mairie-peron.com](http://www.mairie-peron.com)

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

## SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

## BIBLIOTHEQUE

Le mardi	04 50 56 41 39
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
	de 15h00 à 19h30

## RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
L'Antipasto (Foodtruck)	06 79 31 24 72
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17

## POLICE MUNICIPALE

Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

## COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	<b>le jeudi</b>
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

## DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

# Calendrier des fêtes

## DECEMBRE 2018

Mercredi 5	PAROISSE	MARCHE DE NOEL	CF
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 19	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Vendredi 28	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS BELOTE	CF

## JANVIER 2019

Samedi 5	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 12	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 13	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Samedi 19	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Dimanche 20	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Jeudi 31	MAIRIE	VOEUX DU MAIRE	CF

## FEVRIER 2019

Samedi 2	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Mardi 5	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE M. MELO	CF
Mardi 5	SOU DES ECOLES	CARNAVAL	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 23	C.C.A.S.	REPAS	CF

## MARS 2019

Mercredi 6	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Samedi 9	CHASSE	LOTO	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 16	BIBLIOTHEQUE	FETE DU LIVRE	
Dimanche 17	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Samedi 23	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Vendredi 29	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 30	C.O.S. PERSONNEL COMMUNAL	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 31	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	CARNAVAL	Centre Equestre

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 89 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2019.

La Rédaction

# Comité des Fêtes DE PÉRON



Le comité des fêtes clôture cette année 2018 avec beaucoup de satisfaction car les dernières manifestations ont rencontré le succès attendu, avec toujours plus de monde au rendez-vous pour la montée du Gralet, le concours de belote ainsi que la soirée théâtre.

Le comité a connu quelques changements dans l'équipe des bénévoles, avec notamment la nomination d'un nouveau président, Mr Dominique Clot. Nous lui souhaitons de rencontrer le succès attendu dans la prise en charge de cette nouvelle fonction.

Nous remercions également tous les membres et anciens membres qui ont oeuvré et donné de leur temps pour le comité pendant toutes ces années.

Si cette aventure vous tente, si vous souhaitez participer à la vie associative de votre commune,

## **rejoignez-nous !!**

Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi les nôtres !

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour les prochaines manifestations, d'ici là nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année 2018.

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  Comité des Fêtes de Péron

Pour plus d'infos 04.50.56.37.23 ou [comite.peron@gmail.com](mailto:comite.peron@gmail.com)



*Soirée théâtre - Novembre 2018*

## CINEMA

Les séances ont lieu tous les 2e mercredis de chaque mois, avec deux films par soirée.

Hot-dog, croque-monsieur, chips, pop-corn et boissons sont en vente sur place.

## LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante : [locmat.cdfp@gmail.com](mailto:locmat.cdfp@gmail.com) ou par téléphone au 06.51.81.86.52



## **VOYAGE DE NOS AINES DU 11 SEPTEMBRE 2018 MONTEE EN TELECABINE AU FORT MILITAIRE DE LA BASTILLE AU DESSUS DE GRENOBLE ET DE S CAVES DE LA CHARTREUSE.**

Malgré l'heure très matinale du départ, tous étaient au rendez-vous, de bonne humeur et réchauffés par un soleil éclatant.

Après une pause café/thé/casse-croûte bien appréciée, deux guides attendaient le groupe pour une petite visite des quartiers anciens de Grenoble et la montée en téléphérique. Ce fut un moment de pure merveille pour les yeux d'une part par la visite commentée par des guides très professionnels du fort militaire de la Bastille, édifié au XIXe siècle par le général Haxo pour parer une attaque du Dauphiné par le Duché de Savoie et d'autre part par la vue spectaculaire.

S'en suivit un déjeuner concocté par Dominique que tous ont savouré avec gourmandise.

Le ventre et les yeux comblés, départ pour les Caves (tant attendues) de la Chartreuse. Là aussi un guide a pris le relais pour une visite complète. Tous furent impressionnés par la plus longue cave à liqueur du monde et les tonneaux d'une dimension impressionnante dont certains contiennent près de 50'000 L. de liqueur. Pour clore la visite, une dégustation est proposée et c'est les bras chargés de bouteilles et autres objets de la boutique que le retour s'effectue toujours dans la bonne humeur et la promesse de revenir l'an prochain pour un autre voyage tout aussi extraordinaire.

